



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ABITIBI-EST  
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville  
de Malartic du mardi, 12 avril 2016, tenue au 901, rue Royale à  
Malartic, à 19 h**

---

M. le maire, Martin Ferron, préside la séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1  
Mme Catherine Larivière, conseillère, district 2  
M. Jude Boucher, conseiller, district 3  
M. Tommy Auger-Cadieux, conseiller, district 4  
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5  
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est absente :

Mme Marie-Josée Palin, directrice du Service des finances et trésorière

Sont également présents :

M. Alain Halley, directeur général  
Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, demande d'observer trente secondes de réflexion, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**1.0. - GREFFE**

**1.1. - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous;

Adoptée.

**ORDRE DU JOUR**

**1.0.- GREFFE**

1.1.- Adoption de l'ordre du jour;

1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2016;

1.3.- Avis de motion pour modifier le *Règlement numéro 808 concernant l'usage du tabac*;

**RÉSOLUTION  
2016-04-113**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

### **2.0.- MAIRIE**

---

2.1.- Les Prix Major Desjardins 2016 : Motion de félicitations;

### **3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE**

---

3.1.- Délégation de signataires : Protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs;

3.2.- Délégation de signataires : Protocole d'entente avec Refuge Jeunesse Malartic inc. pour le financement d'une 3<sup>e</sup> ressource;

3.3.- Promesses d'achat résidentielle, commerciale et industrielle types;

### **4.0.- TRÉSORERIE**

---

4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :

4.1.1.- Liste des comptes payés;

4.1.2.- Liste des comptes à payer;

4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques;

4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés;

4.1.5.- Liste des dépenses et engagements;

4.1.6.- Liste des transferts budgétaires;

4.1.7.- Approbation des comptes à payer;

### **5.0.- URBANISME**

---

5.1.- Transplant Québec : Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 17 au 24 avril 2016;

5.2.- Comité de graduation – finissants du 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire Le Tremplin : Parade des diplômés;

5.3.- Délégation de signataires : servitudes d'utilités publiques pour le 1450 - 1454, rue Royale;

5.4.- Club Optimiste de Malartic : Parade sécurité sur roues 2016;

### **6.0.- RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNICATIONS**

---

6.1.- Nomination et embauche d'une coordonnatrice au développement du plan stratégique;

6.2.- Nomination et embauche d'un régisseur aux bâtiments;

### **7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**

---



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

7.1.- Fermeture de la bibliothèque : 17 juillet au 1<sup>er</sup> août 2016;

**8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES**

---

**9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

---

**10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS**

---

10.1.- Comité municipal mixte-industriel (CMMI) : désignation d'un coprésident;

**11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

---

11.1.- Demande d'appui du Groupe Soleil de Malartic inc. : Projet Tournesols au Soleil de Malartic – dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural*;

**12.0.- AFFAIRES NOUVELLES**

---

12.1.- Séance publique d'information du BAPE au Théâtre Meglab : 4 mai 2016 à 19 h 30;

**13.0.- CORRESPONDANCE**

---

13.1.- Ligne d'intervention téléphonique en prévention du suicide de l'Abitibi-Témiscamingue : *Je nage pour la vie*, édition 2016;

**14.0.- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

**1.0.- GREFFE**

**1.2.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2016**

---

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2016, tel que rédigé;

Adoptée.

**1.3.- Avis de motion concernant le Règlement numéro 871 modifiant le Règlement numéro 808 concernant l'usage du tabac**

---

AVIS DE MOTION est donné par Mme la conseillère Catherine Larivière qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil, un *Règlement* auquel des modifications seront apportées au *Règlement numéro 808 concernant l'usage du tabac*.

**2.0.- MAIRIE**

**2.1.- Les Prix Major Desjardins 2016 : Motion de félicitations**

---

RÉSOLUTION  
2016-04-114

RÉSOLUTION  
2016-04-115



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE le Festival Western de Malartic inc. a présenté sa candidature au Prix Major Desjardins 2016;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE FÉLICITER l'équipe du Festival Western de Malartic inc. puisque celle-ci a reçu le prix Major Évènement de l'année;

Adoptée.

### 3.0.- DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION  
2016-04-116

#### 3.1.- Délégation de signataires : Protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur le maire, Martin Ferron et monsieur Alain Halley, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, le protocole d'entente avec la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois concernant l'utilisation commune des locaux et équipements à des fins communautaires, culturelles, sportives et de loisirs;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-04-117

#### 3.2.- Délégation de signataires : Protocole d'entente avec Refuge Jeunesse Malartic inc. pour le financement d'une 3<sup>e</sup> ressource

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur le maire, Martin Ferron et monsieur Alain Halley, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, le protocole d'entente avec Refuge Jeunesse Malartic inc. pour le financement d'une 3<sup>e</sup> ressource;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-04-118

#### 3.3.- Promesses d'achat résidentielle, commerciale et industrielle types

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER les promesses d'achat résidentielle, commerciale et industrielle types, telles que rédigées;

Adoptée.

### 4.0.- TRÉSORERIE

#### 4.1.- Rapport du Service des finances et dépôt des listes :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

Le conseil municipal prend connaissance des listes suivantes :

**4.1.1.- Liste des comptes payés**

Liste déposée.

**4.1.2.- Liste des comptes à payer**

Liste déposée.

**4.1.3.- Liste des prélèvements automatiques**

Liste déposée.

**4.1.4.- Liste des chèques pré-numérotés annulés**

Liste déposée.

**4.1.5.- Liste des dépenses et engagements**

Liste déposée.

**4.1.6.- Liste des transferts budgétaires**

Liste déposée.

**4.1.7.- Approbation des comptes à payer**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement # 543 modifiant le règlement # 539* autorise la trésorière à effectuer le paiement des factures, pour et au nom de la Ville de Malartic;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER la trésorière à procéder au paiement des comptes pour la période du 1<sup>er</sup> février au 29 février 2016, tel qu'il appert des listes déposées au soutien;

D'ADOPTER les réaménagements budgétaires proposés par les directeurs et recommandés par la trésorière au 29 février 2016, tels que présentés;

Adoptée.

**5.0.- URBANISME**

**5.1.- Transplant Québec : Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 17 au 24 avril 2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic veut sensibiliser sa population au don d'organes et de tissus, ce qui permet de sauver des vies;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale du don d'organes et de tissus aura lieu du 17 au 24 avril 2016;

RÉSOLUTION  
2016-04-119

RÉSOLUTION  
2016-04-120



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic veut s'impliquer dans la cause du don d'organes et de tissus;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RÉFÉRER l'implication de la Ville de Malartic à monsieur Pascal Lemieux, inspecteur en bâtiments, dans l'organisation des activités en collaboration avec Transplant Québec;

DE FAIRE la promotion de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus sur le site Internet et la page Facebook de la Ville de Malartic du 17 au 24 avril 2016;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-04-121

5.2.- **Comité de graduation – finissants du 5<sup>e</sup> secondaire de l'École  
secondaire Le Tremplin : Parade des diplômés**

---

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu une demande du Comité de graduation des finissants de l'École secondaire Le Tremplin afin de faire une parade le 25 juin 2016, à partir de 17 h, sur un parcours empruntant la rue Royale (route 117);

CONSIDÉRANT QU'un parcours empruntant la route 117 est une route nationale et transcanadienne relevant du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une demande de permis doit être présentée au ministère des Transports du Québec pour la tenue d'événements spéciaux nécessitant la fermeture complète ou partielle d'une route sous sa responsabilité, ou ayant des répercussions sur la circulation et la sécurité des usagers de la route;

CONSIDÉRANT QUE les conditions exigées pour obtenir ce permis s'appliquent à tout le réseau routier dont l'entretien relève du ministère des Transports du Québec alors que les autorisations pour l'utilisation du réseau routier local relèvent des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 8.2 du *Règlement numéro 806 concernant les nuisances dans les limites de la Ville de Malartic*, il appartient au Service de l'urbanisme d'examiner la demande et d'émettre un permis pour l'utilisation du parcours empruntant le réseau routier local de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec doit également se prononcer lorsqu'un événement qui doit se tenir sur le réseau local a des incidences sur son propre réseau routier (traverse d'une route du Ministère ou perturbation de la circulation sur une portion de celle-ci, par exemple);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit favorable à la présente demande en tout respect avec les autorités compétentes pour délivrer lesdits permis requis;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic**

D'ACCUEILLIR favorablement la demande déposée par le Comité de graduation des finissants de l'École secondaire Le Tremplin afin de faire une parade le 25 juin 2016, à partir de 17 h, selon le parcours présenté et joint à la présente résolution;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2016-04-122**

**5.3.- Délégation de signataires : servitudes d'utilités publiques pour le 1450 -1454, rue Royale**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Catherine Larivière

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER monsieur le maire, Martin Ferron et Me Gérald Laprise, directeur général adjoint et greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Malartic, le contrat de servitudes d'utilités publiques, tel que rédigé par Me Sylvain Fréchette, notaire;

Adoptée.

**RÉSOLUTION  
2016-04-123**

**5.4.- Club Optimiste de Malartic : Parade sécurité sur roues 2016**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic a reçu une demande du Club Optimiste de Malartic afin de faire une parade le 28 mai 2016, à partir de 9 h, selon le parcours présenté et joint à la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 8.2 du *Règlement numéro 806 concernant les nuisances dans les limites de la Ville de Malartic*, il appartient au Service de l'urbanisme d'examiner la demande et d'émettre un permis pour l'utilisation du parcours empruntant le réseau routier local de la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit favorable à la présente demande en tout respect avec les autorités compétentes pour délivrer lesdits permis requis;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCUEILLIR favorablement la demande déposée par le Club Optimiste de Malartic afin de faire une parade le 28 mai 2016, à partir de 9 h, selon le parcours présenté et joint à la présente résolution;

Adoptée.

**6.0. - RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET COMMUNICATIONS**

**RÉSOLUTION  
2016-04-124**

**6.1.- Nomination et embauche d'une coordonnatrice au développement du plan stratégique**

CONSIDÉRANT QUE le poste de coordonnatrice / coordonnateur au développement du plan stratégique est à combler à la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu affichages pour ce poste;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été constitué pour la dotation de ce poste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un coordonnatrice / coordonnateur au développement du plan stratégique et d'en fixer son traitement annuel;

CONSIDÉRANT que cette embauche comporte une période d'essai conformément à la *Politique administrative et salariale des gestionnaires de la Ville de Malartic*;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER ET D'EMBAUCHER madame Carole Dubois à titre de coordonnatrice au développement du plan stratégique de la Ville de Malartic, laquelle nomination est effective à compter du 18 avril 2016;

DE FIXER sa période d'essai à 12 mois et son traitement annuel à 65 873 \$;

D'AUTORISER monsieur le maire, Martin Ferron et le directeur général, monsieur Alain Halley, à signer un contrat de travail de 5 ans avec madame Carole Dubois;

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-04-125

### 6.2.- Nomination et embauche d'un régisseur aux bâtiments

CONSIDÉRANT QUE le poste de régisseur aux bâtiments est à combler à la Ville de Malartic;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu affichages pour ce poste;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été constitué pour la dotation de ce poste;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un régisseur aux bâtiments et d'en fixer son traitement annuel;

CONSIDÉRANT que cette embauche comporte une période d'essai conformément à la *Politique administrative et salariale des gestionnaires de la Ville de Malartic*;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Tommy Auger-Cadieux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER ET D'EMBAUCHER monsieur Samuel Tessier à titre de régisseur aux bâtiments de la Ville de Malartic, laquelle nomination est effective à compter du 18 avril 2016;

DE FIXER sa période d'essai à 6 mois et son traitement annuel à 51 522 \$;

Adoptée.





No de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION  
2016-04-126**

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic**

**7.0.- LOISIRS ET CULTURE – ARTS ET SPECTACLES**

**7.1.- Fermeture de la bibliothèque : 17 juillet au 1<sup>er</sup> août 2016**

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE FERMER la bibliothèque en période estivale soit du 17 juillet au 1<sup>er</sup> août 2016 inclusivement;

Adoptée.

**8.0.- TRAVAUX PUBLICS – SERVICES TECHNIQUES**

**9.0.- PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

**10.0.- COMITÉS/COMMISSIONS**

**10.1.- Comité municipal mixte-industriel (CMMI) : désignation d'un coprésident**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un coprésident sur le Comité municipal mixte-industriel (CMMI);

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER monsieur Alain Halley, directeur général de la Ville de Malartic, pour siéger à titre de coprésident au Comité municipal mixte-industriel (CMMI);

Adoptée.

**11.0.- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE**

**11.1.- Demande d'appui du Groupe Soleil de Malartic inc. : Projet Tournesols au Soleil de Malartic – dans le cadre du Programme de soutien aux projets en milieu rural**

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Soleil de Malartic inc. demande à la Ville de les appuyer dans leur demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural* de la MRC de La Vallée-de-l'Or, pour leur projet Tournesols au Soleil de Malartic;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic est en faveur de cette demande;

IL EST PROPOSÉ par Mme la conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPUYER le Groupe Soleil de Malartic inc. dans leur demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de soutien aux projets en milieu rural* de la MRC de La Vallée-de-l'Or, pour leur projet Tournesols au Soleil de Malartic;

**RÉSOLUTION  
2016-04-127**

**RÉSOLUTION  
2016-04-128**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Malartic

Adoptée.

12.0.- AFFAIRES NOUVELLES

12.1.- Séance publique d'information du BAPE au Théâtre Meglab : 4 mai  
2016 à 19 h 30

Point d'information.

13.0. CORRESPONDANCE

13.1.- Ligne d'intervention téléphonique en prévention du suicide de  
l'Abitibi-Témiscamingue : *Je nage pour la vie*, édition 2016

Point d'information.

14.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions posées ont toutes été répondues.

15.0.- LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 18

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente la séance.

Adoptée.

RÉSOLUTION  
2016-04-129

  
MARTIN FERRON  
MAIRE

  
Me GÉRALD LAPRISE  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ADJOINT ET GREFFIER